

Le passif

Nous avons déjà eu l'occasion, dans le §1 de cette unité, de parler de la formation du passif. Nous avons vu que seuls les verbes possédant un CV(-) avaient un passif, le CV(-) devenant sujet.

En ce qui concerne la formation des temps, il faut retenir que le passif se forme avec l'auxiliaire *être*. Pour former un temps, il suffit de mettre l'auxiliaire *être* à ce temps, et de le faire suivre du verbe au **participe passé**:

ex: Présent de l'indicatif passif:

- auxiliaire être au présent de l'indicatif.
- verbe au participe passé.

Ex : *On chante la chanson* → *La chanson est chantée*

Les temps composés	Temps composé au passif	Temps simple au passif	
Indicatif	Futur antérieur <i>Elle aura été chantée</i>	Futur simple <i>elle sera chantée</i>	
	Passé composé <i>Elle a été chantée</i>	Présent <i>elle est chantée</i>	
	Plus-que-parfait <i>Elle avait été chantée</i>	Imparfait <i>Elle était chantée</i>	
	Passé antérieur <i>Elle eut été chantée</i>	Passé simple <i>Elle fut chantée</i>	
	Passé surcomposé <i>Elle a eu été chantée</i>	Passé composé <i>Elle a été chantée</i>	
	Conditionnel	Passé 1 ^e forme <i>Elle aurait été chantée</i>	Conditionnel présent <i>Elle serait chantée</i>
		Passé 2 ^e forme <i>Elle eût été chantée</i>	Subjonctif imparfait sans « que » <i>Elle fût chantée</i>
Subjonctif	Passé <i>Qu'elle ait été chantée</i>	Subjonctif présent <i>Qu'elle soit chantée</i>	
	Plus-que-parfait <i>Qu'elle eût été chantée</i>	Subjonctif imparfait <i>Qu'elle fût chantée</i>	
Impératif	Passé <i>Aie été chantée !</i>	Impératif présent <i>Sois chantée !</i>	
Infinitif	Passé <i>Avoir été chantée</i>	Infinitif présent <i>Être chantée</i>	
Participe	Participe composé <i>Ayant été chantée</i>	Participe présent <i>Etant chantée</i>	